



ASPTT

RENNES
ATHLETISME



OSEZ-BOUGEZ

Soutiens ton club

Plaisir
Santé
Bien-être

DEFI



7 Jours 1 Heure



Défie tes amis
tes proches
tes collègues



POUR TOUS



Du 14 au 20 décembre 2020

Inscris-toi sur : defi-7jours-1heure.fr/inscription



SOUTIENS TON CLUB

Aidez le club sportif de votre choix !
Il en a besoin ! Faites un don déductible d'impôts sur :

[SOUTIENSTONCLUB.FR](https://soutienstonclub.fr)

#SoutiensTonClub

Rejoins-nous



#7j1h





DEFI 7 JOURS 1 HEURE

OBJECTIFS

- Inciter et accompagner les populations sédentaires à entrer dans une logique de pratique physique individuelle, douce, progressive et régulière en participant à des défis collectifs.
- Faciliter l'intégration sociale de publics pas particulièrement sportifs au travers d'un engagement partagé, au travers de ces défis qui participent à cette lutte contre l'isolement et la sédentarité.
- Associer dans un esprit convivial et collectif toutes les formes de pratiques, de la plus compétitive jusqu'à l'initiation, avec le plaisir comme principal moteur.
- Avoir une action solidaire pour les clubs de sport et les associations, quels que soient les sports, pour contribuer à leur pérennité à la suite de cette pandémie.
- Faire rayonner son club ou son association sportive, son école ou son université, son entreprise ou son institution, sa ville ou sa région, au travers d'un challenge largement relayé dans les médias classiques et au travers des réseaux sociaux.
- Soutenir solidairement son club ou son association sportive.

Pour participer au défi 7 Jours/1 Heure :

MATERIEL

- Une montre connectée ou un smartphone avec l'appli de mobilité de ton choix, un podomètre ou plus simplement ton appréciation de la distance parcourue.



Etapes de l'inscription :

RENSEIGNER

- Flasher le QR code ou taper le lien defi-7jours-1heure.fr/inscription
- Consulter et accepter le règlement
- Cliquer sur le lien « soutiens ton club »
- Apporter ta contribution à ton club ou à ton association sportive si tu le souhaites
- Saisir les informations sur le menu d'inscription
- Valider les conditions de participation
- Générer son dossard

SORTIR, MARCHER, COURIR

PARTAGER

- Saisir sa distance avec son code de saisie et son n° de dossard
- Envoyer une capture d'écran de son appli ou de sa montre connectée (facultatif)
- Poster une photo de soi et de son dossard. (facultatif)

CONSULTER

- Suivre les évolutions du défi, de son équipe, de son club, de son association, de son entreprise, de sa région, de son département, de sa ville etc



REGLEMENT COURSE CONNECTÉE

DEFI 7 JOURS 1 HEURE

Lien sur le site : defi-7jours-1heure.fr/inscription

Article 1 :

Ce défi consiste, sur une durée maximale de 7 jours, du lundi 14 décembre 2020 au dimanche 20 décembre 2020 à participer à un challenge collectif pour lequel seront comptabilisés tous les mètres parcourus, en marchant ou en courant.

Que ce soit au sein d'un club ou d'une association quel que soit le sport, d'une école ou d'une université, d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale, de sa ville ou de sa région, les résultats de tous participeront de ce challenge collectif.

Article 2 :

L'inscription peut permettre, sur la base du volontariat, de soutenir financièrement son club ou son AS. En effet, l'inscription se fait en passant par la plateforme « Soutiens ton sport » et permet de faire un don en faveur de son club ou de son association sportive.

Article 3 :

Toute inscription suppose l'acceptation de ce règlement.

Article 4 :

Ce défi collectif ne constitue pas une course officielle et les inscrits y participent sous leur entière responsabilité. A cet égard, chaque participant se déclare apte à y participer et ne pas souffrir, à sa connaissance, de troubles qui pourraient contre-indiquer à cette pratique.

Article 5 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommages accidents ou incidents subis ou causés à l'occasion de ce défi.

Article 6 :

Chaque participant au défi autorise l'organisation à utiliser les images qu'il aura partagées (photos, dossards...) dans le cadre des communications concernant ce défi. (Résultats, promotions, ...)



Article 7 :

Conformément à la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 modifiée (dite loi informatique et libertés) et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), les données à caractère personnel concernant les participants font l'objet d'un traitement informatique par l'organisation pour gérer les demandes d'inscription, les enregistrements et la communication des résultats.

Article 8 :

L'inscription de tout participant est corrélée à la connaissance et l'acceptation de ce règlement.

Article 9 :

Le site « defi-7jours-1heure.fr » est hébergé chez OVH.

Pour toute difficulté d'inscription ou autre, contacter : contact@sysport.fr

LIGUE DE BRETAGNE DU SPORT UNIVERSITAIRE
Campus de la Harpe
2, rue du Doyen Denis Leroy
35000 RENNES
bretagne@sport-u.com
02.99.14.20.31

LIGUE NORMANDIE DU SPORT UNIVERSITAIRE
Bâtiment STAPS 4
4 boulevard Siegfried
76130 Mont Saint Aignan
normandie@sport-u.com

#7j1h

DEFI

7 Jours 1 Heure

OSEZ-BOUGEZ

Du 14 au 20 décembre 2020

SOUTIENS TON CLUB

#SoutiensTonClub